

LA CCPC REJOINT LE DISPOSITIF « BUSINESS IN GARD » ÉLABORÉ PAR LA CCI

Nîmes, le 22/04/2021

Par la voix de leur Président, la Communauté de Communes de Petite Camargue et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard ont signé une convention visant à favoriser l'emploi de la plateforme de veille de marchés pour les entreprises « Business In Gard » (business-in-gard.fr).

Le site internet, créé par la CCI Gard, est le produit du constat selon lequel les entreprises gardoises présentent un taux de pénétration sur les réponses aux appels d'offres plus faible que dans les autres départements. L'objectif de la plateforme est de regrouper les donneurs d'ordre et les entreprises susceptibles d'y répondre (filière BTP, Cleantech, fournitures etc.) sur une même plateforme ergonomique et gratuite. Afin d'approfondir le dispositif, les services de la CCI procèdent à une analyse des appels d'offres puis les diffusent de manière ciblée auprès des entreprises enregistrées.

« Business In Gard est un bon exemple de l'efficacité de la CCI : identifier un problème concret et proposer pour le résoudre une solution efficace et à moindre coût pour tous » avance le Président de la CCI, Eric Giraudier. « Nous tenons à nous associer aux EPCI car ils sont à la fois des donneurs d'ordre importants et des acteurs de proximité capables d'attirer les entreprises sur la plateforme » ajoute-t-il.

En signant cette convention, la CCPC verra ses appels d'offres apparaître sur le site (business-ingard.fr) et s'engage à jouer le rôle de prescripteur actif pour l'inscription des entreprises gardoises, notamment celles du territoire de Petite Camargue, sur la plateforme.

« Nos entreprises sont une richesse pour notre territoire! Au quotidien et d'autant plus dans le contexte actuel, notre devoir est de les accompagner au mieux. Cette initiative portée par la CCI du Gard et dont nous devenons pleinement partenaire en est la matérialisation concrète! » souligne André BRUNDU, Président de la Communauté de communes de Petite Camargue.